BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Frank Musilani à Johanna Shanove ; Antoine Dracamontes à Viola Kelly ; Jos. A. Mann à Viola E. Stumpf ; Louis Treadaway à Lillian Flaspoller ; Geo. C. Adams à Carrie T. Cambre ; Raleigh Callion à Wilbrena Jackson ; Stephen H. Humphrey à Mary M. Johnson ; Joseph Scholl à Julia C. Esler.

NAISSANCES.

Mmes Stephen J. Holzenthal, un garçon: Dominique H. Abadie, une fille: Ernest Levy, un garçon ; Gaspara Caminita, un garçon ; Francisco Mancuso, un garçon; Emile F. Walter, une fille; Wm Augustin, une fille: John B Levert Jr, un garçon: Jno A. Elmer, une fille ; Guiseppe Rizzo, un garçon; John Diebold Jr, une fille; Geo. Heid, un garçon.

DECES

Chas W. Ford, 53 ans, 1611 S. Liberté ; John M. Kennedy, 39 ans, 1316 S. Robertson ; Marie A. Philippe, 22 ans. 4828 Magasins ; Louise Schaffner, 55 ans, Covington, Lne ; veuve Elizabeth Ahrens, 75 ans. 1663 Religieuse ; Mme G. Marchesi, 41 ans, 1121 rue Champs-Elysées ; Annette Augustin, 53 ans, 5442 N. Remparts ; Michael Spansel, 58 ans, 433 Carondelet ; Francis Louckes, 55 ans, 7085 S. White ; Wm Butler, 22 ans. Hôpital de Charité ; John Baptiste, 80 ans, 2120 rue Hôpital ; Frank Eugene, 56 ans, 1611 rue St-Bernard ; Mme John P. Raymond, 57 ans, 2601 Gravier ; Emma Penny, 49 ans, Water et Lyon ; Vve Caroline Freeman, 59 ans, 528 Peniston ; Andy Courtney, 45 ans, 2220 Jackson ; John McIntyre, 42 ans, Hôpital de Charité; Thos Curran, 65 ans. 1517 Constance ; Marcelle Dejoie, 2 semaines, Rempart et Septième.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Machue Real Estate and Imp. Co. vs Mercantile Realty Co., saisie provisoire de $173 65.

John Moppert vs E. J. Trenchard et als., action en dommages de $7,250.

Orlando Cattle Co. vs Anderson Watts, réclamation de $3,700.

Olivier Pierce vs Joseph Pearce et fils, réclamation de $686.60.

Mary Agnes Johnson vs Andrew Johnson, demande de divorce.

Loyd Johnson vs Mary Johnson, demande de divorce.

Annie Scherer vs James Solido ou Joseph Salito, action en dommages de $1900.

Mott Whitney vs Sarah C. Finnighan, séparation de corps et de biens.

Demande d'émancipation :
Ethel Stewart.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparution.
Bernard Lafargue, vol avec effraction.

Condamnations :
Mary Kennybrow, actes de violence, $15 d'amende ou 60 jours de prison ; Chas Thomas, larcin, 60 jours d'incarcération, Mme Théo. Dorsa, violation de l'acte 6 de 1899, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Envoyé devant la Cour Criminelle :
Stewart Scott, vol.

Acquittés :
Alberta Miller, Belle Smith, larcin ; Alex. Borin, blessure ; J. N. Attilla, attaque à main armée ; Trouvés coupables :
Chas. Larienx, larçain ; J. N. Attilla, actes de violence et attaque à main armée.

Ventes inscrites au bureau d'affirmations.

Firmin Pintat à Walter J Brown, terrain, Agriculture, N. O. Industry et London, $275

Fred L. Goodwin à Aug. Lais, 2 terrains, Celestine, Geneur, Arts et Painters.

Mme Simon Troyani à Simeone A. Troyani, terrain, Touro, Frenchman, Rempart et St Claude, $2 000

Jno. F. Butter & als., à Mlle. Mary F. Batles & als., terrain Touro, Robertson, Villeré et Bourbon, $800.

Frank W. Black à Chas E. Haydock, 17 terrains, Conti, Bienville, Roman et Prieur ; 11 terrains, Conti, Bienville, Johnson et Prieur, $74,610.

Howard A. Plummer au même, 20 terrains, Conti, Bienville. Roman et Derbigny; 10 terrains, Conti, Derbigny, Bienville et Clark, $86,850.

FAITS DIVERS.

Le gouverneur Sanders rentre à Baton-Rouge.

Le gouverneur Sanders qui, depuis lundi, était à la Nouvelle-Orléans, où plusieurs affaires importantes avaient nécessité sa présence, est rentré hier après-midi à Baton-Rouge.

Dans la matinée, le gouverneur a reçu plusieurs visiteurs, entre autres M. Smith, l'auditeur ambulant, qui, avec ses deux assistants, MM. Collins et Philips, est toujours occupé à la vérification des livres de l'Hôpital de Charité.

M. Smith a déclaré au gouverneur que selon toutes probabilités il serait retenu à la Nouvelle Orléans pendant une dizaine de jours, et qu'il se rendrait ensuite à Shreveport et dans diverses localités du nord de la Louisiane.

Avant son départ, M. Sanders est allé à l'Hotel de Ville où il a rendu visite au maire Behrman.

Magasin dévalisé.

L'avant dernière nuit, des voleurs ont pénétré avec effraction dans le magasin de Morris Heyman, au no. 222 rue Sud Rempart et ont emporté divers objets estimés à une somme de 400 dollars.

Le vol n'a été découvert que hier matin, par M. Heyman, lequel en a immédiatement avisé la police.

Les voleurs ont fait main basse sur une quantité de vêtements, et il semble probable qu'ils ont dû se servir d'une charrette pour enlever leur butin.

C'est la seconde fois que le magasin de M. Heyman est dévalisé dans l'espace de quelques semaines, et aucune trace des voleurs n'a été relevée jusqu'ici, malgré les actives recherches des detectives.

INCENDIE.

Une alarme a été donnée hier matin, vers onze heures et demie, pour un feu découvert dans la demeure de John Carrère, rue Dauphine 4526. Les dommages, d'environ $300, sont couverts par une assurance.

EN CRISES.

Arthur C. Adams, un sténographe natif de Weatherfield, Conn., est tombé en crises hier matin à l'intersection des rues Canal et Front. Il a été transporté à l'hôpital.

VOUS POUVEZ AVOIR
OKRA
SOUPE et GOMBO
et autres plats d'Okra
TOUTE L'ANNEE
L'Okra Evaporé de Bradford satisfait à une nécessité qui s'est longtemps fait sentir.
En Vente Partout 5 Sous.
H. T. COTTAM & CIE.
Agents en Gros.
1er déc—4m—mar jeu dim

Visite du Consul de France.

Le drapeau tricolore flottait, hier matin, sur le bâtiment de l'Union française en l'honneur de M. Véran Dejoux qui y faisait une visite.

On sait l'intérêt que témoigne le Consul à toutes nos œuvres françaises ; aussi, au lendemain, pour ainsi dire, de son retour à la Nouvelle-Orléans, a-t-il tenu à reprendre contact avec ces œuvres ; et la première à recevoir son salut, a été l'Ecole de l'Union française, école gratuite de filles où se font d'excellentes études.

La visite de M Dejoux a été fort intéressante, coïncidant avec celle du comité de l'école. Tous les mois, le comité se rend à l'institution, fait une tournée dans ses classes, y interroge les élèves et se tient ainsi au courant des travaux, des progrès de celles-ci.

MM. Fortier et D'Avesne, du comité, ont causé histoire et littérature avec plusieurs jeunes filles ; et M. Dejoux, en quelques mots heureusement trouvés, a félicité professeurs et élèves des très brillantes études qui se poursuivent dans leur maison.

Le président de l'Union française, M. Emile Ecuyer, que l'on ne prend jamais sans vert, a tenu à honorer le distingué visiteur, la coupe en main, et c'est au milieu de propos charmants que s'est terminée la visite consulaire.

LES RECELEURS.

Depuis qu'il est entré en fonctions, M. St Clair Adams, le nouvel attorney de district, s'est livré à une étude approfondie de la question des receleurs très nombreux dans certains quartiers de la ville, et a résolu de prendre des mesures énergiques pour mettre un terme à ce métier illicite. Grâce à la complicité des receleurs de nombreux voleurs à la tire ou à l'étalage parviennent à se débarrasser avec une extrême facilité de leur butin, et à évader les poursuites de la police.

Auparavant ce métier était principalement exercé par des israélites qui, dans leurs boutiques de bric-à-brac parvenaient aisément à cacher le produit des vols et à le vendre plus tard avec de fructueux bénéfices ; il semble maintenant que certains Italiens de la basse classe aient entrepris de s'y livrer et paraissent jusqu'ici y avoir assez bien réussi.

L'attorney de district est déterminé à intenter des poursuites contre tous les individus sur lesquels pèseront les soupçons de la police.

Plusieurs cas de recel sont actuellement pendants devant les diverses cours, entr autres celui de A. A. Ciaccio, un épicier italien, qui est accusé d'avoir recelé plusieurs sacs de café dérobés dans les entrepôts de l'Illinois Central par un employé de cette Compagnie, nommé Patterson.

La valeur du café volé est estimée à 800 dollars.

Ciacio comparaîtra mardi devant le juge Chrétien, sous l'accusation de recel Il a eu recours aux conseils de plusieurs avocats, et selon toutes probabilités il opposera une énergique défense en cherchant à démontrer qu'il ignorait absolument la provenance des marchandises qui lui ont été offertes à un prix relativement minime par Patterson

De son côté l'attorney de district est décidé à faire un exemple, et dirigera les poursuites avec une extrême vigueur.

Tentative de suicide.

Elizabeth Daupper, une jeune femme de couleur, a attenté à ses jours hier matin en absorbant une dose d'acide carbolique en sa demeure, rue Austerlitz, 1101. Il paraît qu'elle avait demandé à sa tante, Martha Bird, d'écrire une lettre dans laquelle elle désirait annoncer son intention de se suicider.

Sa tante l'ayant grondée, la femme est sortie, et revenue un instant plus tard, elle a avalé le poison. Sa tante lui a arraché la bouteille des mains, mais elle avait déjà absorbé plusieurs gorgées du poison.

C'est dans un état critique qu'elle a été transportée à l'Hôpital.

BLESSURE.

En traversant la chaussée à l'intersection des rues Jackson et Laurel, hier soir à six heures, Harold Dean, un jeune gamin demeurant rue Jackson, 609, a été renversé et blessé par un car de l'avenue Jackson. Il a été transporté chez ses parents.

Avery Blount est transféré à Amite City.

Avery Blount, l'individu qui, avec Garfield Kinchen, est accusé de l'assassinat de M. et Mme Breeland et de leur fille Mme Joe Everette, a quitté la prison de paroisse hier matin à 5 heures, sous la garde du shérif Saal et de deux députés, et a été rammené à Amite City où il comparaîtra prochainement devant la justice.

Ces jours derniers, le grand jury de la paroisse de Tangipahoa a formulé une mise en accusation contre Blount et Kinchen. Ce dernier est toujours en fuite, et se tient caché, croit-on, dans la paroisse Livingston où il compte de nombreux amis.

En présence de l'état de surexcitation dans lequel la population d'Amite avait été plongée par l'horrible assassinat de la famille Breeland, les autorités avaient jugé prudent de ne pas garder Blount sur les lieux et immédiatement après son arrestation, il avait été transféré à la Nouvelle-Orléans.

Maintenant que le calme est rétabli dans la paroisse de Tangipahoa, le retour de Blount peut s'effectuer sans incident.

La dépêche suivante, parvenue dans le courant de l'après-midi, annonçait l'arrivée de Blount à Amite et sa comparution devant le juge Ellis :

—Amite City, Lne, 3 février—Avery Blount, l'un des individus impliqués dans l'assassinat de la famille Breeland, est arrivé ce matin à Amite, sous la garde du shérif Saal.

Peu après son arrivée, Blount a comparu devant le juge Robert S. Ellis, qui a ordonné son incarcération en attendant la date de l'ouverture du procès.

Garfield Kinchen, le complice de Blount, tient toujours la campagne et a réussi à éluder les recherches des nombreux députés shérifs lancés à sa poursuite.

Ouverture des Classes de Français à l'école Jackson.

Hier après-midi, à 3 heures, a eu lieu l'inauguration des Cours de Français à l'école Jackson.

Parmi les personnes présentes à cette cérémonie se trouvaient le Prof. Fortier, MM. James Legendre, Alf. Œhmichen, Hy Ledoux, Mce Damour, le Prof. A. Tollaire, Surintendant des Classes de Français, M. W. M. Levy, membre du Bureau des Ecoles, la Présidente du "Mothers' Club", et un grand nombre de parents des enfants qui suivront ces cours.

MM. A. Fortier, Hy. Ledoux, Alf. Oehmieben et James Legendre prononcèrent des discours de circonstance fréquemment applaudis par la nombreuse assistance, et lorsque la cérémonie se fut terminée sur l'hyme américain "Red, White and Blue" chanté par les enfants avec un accord parfait, M. Fortier offrit au nom de l'Alliance un superbe bouquet de fleurs aux deux sympathiques Principales de l'école Jackson.

Aujourd'hui, jeudi, 4 février, à 3 heures, de l'après-midi, le Comité des Ecoles de l'Alliance procèdera à l'ouverture de nouveaux Cours de Français à l'école Washington.

Protestation de pêcheurs.

Trois pêcheurs, MM, John Mappert, Andrew J. Wild et Walter Karcher ont déposé une plainte contre le garde-pêche Ernest Trenchard, qui a saisi les seines et les filets avec lesquels ils pêchaient dans le lac Catherine. Trenchard prétend avoir agi en vertu de la loi qui interdit l'emploi des filets dans les lacs d'eau douce.

Les trois plaignants déclarent que le lac Catherine ne peut être considéré comme un lac d'eau douce, qu'il se déverse dans les lacs Pontchartrain et Borgne, qui tous deux sont reconnus comme des lacs d'eau salée et que l'article de la loi sur lequel se base le garde-pêche Trenchard ne peut leur être appliqué.

En conséquence ils demandent de rentrer en possession de leurs filets et d'être autorisés comme par le passé à exercer leur industrie sur les eaux du lac Catherine.

HEMORROIDES GUERIES EN 6 A 14 JOURS.
L'ONGUENT PAZO garantit la guérison de n'importe quel cas d'Hémorroïdes à Démangeaison, Sèches, Saignantes ou Protubérantes en 6 à 14 jours ou l'argent est rendu. 50c.

INJECTION BROU
Prompt soulagement des Cas les plus obstinés sans inconvénient. Aucun autre traitement requis.
VENDU PAR TOUS LES PHARMACIENS.

LA TEMPERATURE.

Le froid rigoureux de ces jours derniers commence à diminuer et hier matin à 7 heures, le thermomètre marquait 44 degrés. Le Bureau météorologique annonce que cette hausse de température s'accentuera jusqu'à la fin de la semaine et que l'on peut prévoir un retour aux journées chaudes dont nous étions gratifiés il y a une quinzaine de jours.

Hier, une brume épaisse a plané toute la matinée sur la Nouvelle Orléans, et de nombreuses personnes se sont informées auprès de M. Cline, le directeur du Bureau météorologique local, des raisons de ce phénomène, peu fréquent sous notre latitude.

M. Cline a fort aimablement donné les renseignements demandés en déclarant que ce prétendu brouillard n'était autre qu'une épaisse fumée.

La Nouvelle-Orléans se trouvant être au centre d'une haute pression atmosphérique l'air n'était pas agité par la moindre brise et, en conséquence, la fumée des milliers de cheminées au lieu de se dissiper comme elle en a coutume restait en suspens sur la ville.

En Famille.

Menacé par son beau père, Wm. Hughes, qui cherchait à le frapper avec une hachette hier soir à huit heures, David Walsh, domicilié rue Bourgogne a tiré un coup de revolver sur celui-ci le blessant au visage. Hughes a été transporté à l'hôpital

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres
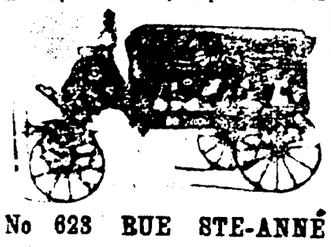
No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
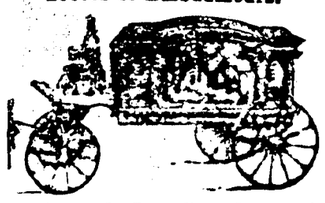
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 282.
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1306 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

AMUSEMENTS

Tulane TO-NIGHT AT 8½ Mats. Wed. Sat. 2
PRIX : Soirs. 25c 50c 75c $1.00 $1.50 Matinées...25c 50c 75c $1.00
WM. A. BRADY et JOSEPH R. GRISMER —Présentent—
THE MAN OF THE HOUR
Par GEORGE BROADHURST.
Semaine Prochaine—50 Miles from Boston.
2 fév—5f

Orpheum THEATRE Phone M. 333
VAUDEVILLE AVANCE
VALADON
HOWARD & HOWARD
ALFRED KELCY & CO
QUATRE SŒURS AMATIS
CINQ JONGLEURS NORMANS
MABEL SINCLAIR
FIDO & LER
KINODROME.
2 fév—5f

10c--SHUBERT Spectacle Continue de 12:30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.
Grand Divertissement de Tableaux
—DE—
O. T. CRAWFORD.
Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.
Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

GREENWALL THEATRE.
Henry Greenwall, Directeur
"GEE WHIZ".
Dim. Mat. 7 Fév., "Gay New York Co."

Les Repas Que Votre Mère Apprêtait,
étaient exactement ceux que vous trouverez au Restaurant et dans la Salle à Manger sur le Plan Américain du NOUVEL HOTEL ST-CHARLES. Aucune ville au Monde n'a accès aux marchés comme la Nouvelle-Orléans, et aucun Hôtel dans le Pays ne tire profit et ne sert de tout ce qui se trouve dans les marchés du Monde entier, comme le fait le NOUVEL HOTEL ST-CHARLES. Nous servons de tout ce qui est en vente et le faisons entre comme vous le désirez.
Nous accordons une attention spéciale aux repas après les parties de théâtre et aux Déjeuners et Dîners de Noces. Musique de 12 à 2 p. m. et de 6 à 11:30 p. m. Notre Jardin de Palmiers, l'endroit où l'on peut le mieux se reposer, et unique en son genre au Sud est à votre disposition.

DIVIDENDE.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE. 30 janvier 1909—A une réunion du Bureau des Directeurs tenue le 15 janvier 1909, un Dividende semi annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital a été déclaré payable LUNDI, 1er février 1909, des gains des six derniers mois
S. A. TRUFANT, Caissier.
31 jan—31 an 7 fev inc

PETITES ANNONCES.

A VENDRE—Un élégant Piano en bois d'acajou. Bonne occasion pour du comptant. Réponse. Déménagement immédiat. C. K., bureau de l'Abeille.
3 fév—1 sem

On demande à louer—Un cottage simple avec 6 chambres, galerie de côté grande cour et beaucoup d'air Réponse, 1426 Dauphine. 30 jan—

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

AMUSEMENTS

Crescent TO-NIGHT Last MATS Thurs. Fri. Sat. 2
PRIX : Soirs.....15c, 25c, 50c, 75c Matinées.....15c 25c, 50c
LES FAMEUX ORIGINAUX
MURRAY AND MACK
DANS SUNNY SIDE OF BROADWAY.
Personnel original, Production et Belle Brigade.
Semaine Prochaine—BUSTER BROWN
2 fév—5f

RAFRAICHI A L'AIR GLACE.
BLANEY'S LYRIC THEATRE
Où le public se rend cette saison.
TELEPHONEZ MAIN 166.
It's Never too late to Mend.
Présentant les Artistes de la Saison.
TOUS LES SOIRS.
Matinées Dim., Lun., Ven. et Sam. à 2.
PRIX : Soirs.....10, 20, 30 et 50c Matinées.....10, 20 et 30c

CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 306-07

Bureaux ouverts au public de 9 heures à 2 heures.

AVIS.

Renseignements demandés sur :
Mademoiselle Taragnet.
Madame Lasbennes.
Léon David.
Recherché dans un intérêt de famille :
Eugène Bouleis (Vacherie, Sainte-Jeanne).
Isidore Leroux.
M. et Mme Rifard ou Riford.
Charles Arrouy, (de Montégut-Aros.)
Mme Adèle Fossey née Parrau.
Documents à remettre à :
Ernest Eugène Rannou.
—1906

SALLE DE BILLARDS
—DE—
MILLER
Parties entre Experts Tous les Soirs.
Tables nombreuses et les plus modernes aux Etats-Unis. Un établissement parfaitement tenu et des mieux fréquentés à la Nlle-Orléans.
116 Rue Royale ; 117 Passage de la Bourse, près Canal.
J. MILLER, Propriétaire.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Havre, Paris (France)
Partant tous les lundis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.
LA GASCOGNE, 4 février.
LA BRETAGNE, 11 février.
*LA PROVENCE, 18 février.
*LA SAVOIE, 25 février.
*LA TOURAINE, 4 mars.
LA BRETAGNE, 11 mars.
Agence générale, 19 rue State, N. Y
*Vapeurs à double hélices.
NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE
S. S. CAROLINE, 10 février.
Passage de Première Classe.....$65.00
Passage d'Entrepont.....$40.00
FRANK J. ORFILA, Agent général du fret
No 802 rue Commune, bâtisse Hennen
1er mars—1an

---

les recoins de l'appartement, entr'ouvert l'armoire à robes, dérangé l'écran de la cheminée, vérifié si, contre toute vraisemblance, les plis des rideaux devant la fenêtre n'abritaient pas une forme suspecte. Elle avait même regardé sous le lit.

—Vraiment, Aurore, n'avait pu s'empêcher de murmurer Jeanne, impressionnée par ce luxe de précautions, que pouvez-vous craindre ?...

La marquise avait dirigé sur elle le feu fluide de ses prunelles; une sorte d'angoisse mystérieuse émaciait son visage ; elle avait répondu :

—Tout !

Et d'un accent si pathétique que Jeanne lui avait saisi les mains :

—Voyons, chère amie, n'exagérez-vous pas ?....

" Vous avez été bouleversée, je le comprends ; ce malencontreux accident....

Elle disait cela pour calmer son amie, mais elle-même restait les nerfs à vif et l'âme en transes, mal remise du coup.

Une fatalité pareille.... Le risque couru par eux.... La vie de Jacques, la sienne exposées et Maurice blessé, rendu immobile et impuissant, lui, l'homme, le mari, leur protecteur au besoin !....

Il y avait de quoi garder dans les moelles un petit frisson.

Cependant, dans la tiédeur des chambres, à la clarté douce des lampes, Aurore reprenait :

—Moi qui, malgré l'évidence du danger possible, me faisais une telle fête de vous revoir, de revoir mon Jacques. Comme il a grandi, comme il est beau !....

—N'est-ce pas ? fit avec un naïf orgueil Jeanne. Il annonce une santé robuste et un cœur excellent, le vôtre, ma chérie.

—Ah ! le mien !.... fit la marquise en hochant la tête avec une douloureuse ironie. Pauvre enfant, puisse-t-il ne jamais souffrir dans son âme comme j'ai souffert, comme je souffre chaque jour dans la mienne !

—J'espérais qu'un peu d'apaisement avait fini par descendre en vous, Aurore.

—L'apaisement ? Et d'où me viendrait-il ?.... Si je me retourne, je ne vois derrière moi que l'amertume du passé. L'avenir ne m'offre qu'incertitudes et ténèbres. Quant au présent, comment ne serait-il pas empoisonné dans la solitude morale affreuse où je me débats.

—Mon amie.... murmura Jeanne effrayée de l'exaltation presque maladive d'Aurore.

—Vous, vous avez un mari, vous avez un fils qui est mon fils vous vivez une destinée paisible, vous pouvez faire du bonheur autour de vous et le ressentir comme une recompense ; mais moi, moi....

—N'avez-vous pas votre André ? C'est un beau jeune homme à présent ?....

—André ?.... Mais depuis que le marquis a fait entrer dans cette maison le père Rémy, cette ombre discrète, presque invisible et toujours présente, mon fils aîné ne m'appartient plus.

" C'est à se demander si parfois, averti par je ne sais quel instinct, il n'éprouvé pas pour moi un involontaire éloignement .... s'il ne se doute pas....

—Quelle folie ! Qu'allez vous chercher là ?

—Quelle folie, dites-vous ?.... Jeanne, je me suis souvent demandée en effet si, ainsi mariée dans cette existence dorée, dont le luxe stéril m'oppresse, manquant d'air pour vivre et de liberté pour me mouvoir, je ne courais pas le risque de sentir un jour chavirer ma raison ?....

—Calmez vous.... calmez-vous, mon amie !

—Ah ! l'horrible existence ! Comprenez donc ! Je n'ai pas d'amies en dehors de vous. J'ai des relations frivoles comme en ont les femmes de mon nom et de mon monde. Est ce à elles que je puis me confier ?

" Vous, hélas ! vous êtes loin, et vous ne pouvez sans danger correspondre librement avec moi; car mes lettres, je le sais, celles que j'envoie et celles que je reçois ont été souvent interceptées et lues.

—Non.... Etes vous sûre ?

—Absolument sûre. Un réseau d'espionnage occulte m'environne, si habilement dissimulé que je ne puis saisir la preuve des machinations qui me guettent dans l'ombre. Mais le savoir, le sentir, est pour moi une obsession qui harcèle mes insomnies, exaspère mes pensées et détruit mon repos !

Madame Le Chars contemplait Aurore avec une attention croissante ; à voir l'intensité d'émotion qui se peignait sur ce beau visage anxieux, miné par dix ans de tourments intérieurs, elle doutait, partagée entre le besoin de croire son amie et le scrupule de se demander si, fléchissant sous le poids de ses peines, la marquise n'était pas atteinte d'une de ces neurasthénies profondes qui aboutissent à la manie de la persécution ?

—Raisonnons.... fit-elle. Est-ce que le marquis, depuis que nous avons convenu de servir, Maurice et moi, de père et de mère à Jacques, a laissé voir quelque soupçon ?

—Non, nous ne nous sommes jamais plus expliqués à ce sujet, depuis le jour où, après sa chute de cheval, dans un accès de délire réel ou simulé, il m'a torturée par une véritable inquisition.

—Eh bien, je vous le demande, chérie, croyez-vous sincèrement qu'un homme vindicatif et orgueilleux comme M. de Morailles aurait eu la force, pendant dix ans, de garder le poids d'un tel secret, sans vous avoir jeté l'outrage à la face, sans vous avoir fait expier cruellement la hardiesse avec laquelle vous l'avez berné, non pour vous sauver vous, je le sais mais pour sauver votre fils ?

—Voyez-vous, Jeanne, eussiez-vous cent fois raison, il y a une chose contre laquelle le bon sens le plus sûr ne prévant pas, c'est l'instinct.

" Mon instinct de femme ne me trompe pas. Je vous le dis : mon mari sait tout.

—Pourquoi se tait-il alors ?

—Pourquoi ? Ah ! pourquoi ! .... Parce qu'il entend ne se venger qu'à son heure, parce qu'il veut savourer les délices de représailles savamment dosées..

" Et c'est parce que j'ai eu la méfiance, que dis je, la certitude épouvantée de voir ce moment venu, que j'ai tremblé quand il m'a dit qu'il vous invitait à venir à la Roche-Torte.

—Vraiment, vous avez tremblé ?.... reprit Jeanne, plus émue qu'elle ne voulait le paraître, car une telle phrase répondait étrangement à des pressentiments qu'elle avait eus, puis écartés.

—Au point, reprit la marquise, que je vous ai écrit de ne pas accepter l'invitation.

—Vous m'avez écrit cela, vous ?

—Oui, moi.

—Quand ?

—Aussitôt après la lettre que le marquis a adressée à Maurice.

—Je n'ai jamais reçu votre lettre.

—Je m'en suis doutée, j'en étais sûre ! Ma lettre a été arrêtée au passage.... déclara madame de Morailles avec un sursaut presque convulsif.

" Vous voyez bien que je ne me trompais pas quand je vous disais que je suis épiée, guettée, traquée ; quand je vous affirme que mon mari a percé à jour le mystère dont la naissance de Jacques s'environne, quand je vous répète que nous devons tout craindre.

—Que pouvons-nous redouter ? Nous ne sommes plus au moyen âge, où l'on faisait enlever les gens par des hommes apostés et où des bravi assassinaient celui qui vous gênait moyennant quelques écus....

—Railler, Jeanne, si cela vous amuse, dit madame de Morailles avec une terreur sourde dans la voix.... En attendant, vous êtes ici dans la gueule du loup.

" Que vous vous rendiez compte ou non du péril, vous habitez le château de la Roche Torte ; vous n'êtes qu'une femme et Jacques n'est qu'un enfant ; moi, que puis-je ? Et celui qui pouvait nous protéger, Maurice, est en ce moment infirme et paralysé. Ah ! M. de Morailles a bien calculé son coup.

Jeanne tressaillit. L'obsédante idée !.... Non, non, il ne se pouvait pas que le marquis eût préparé une embûche aussi machiavélique !

—Que voulez-vous dire ?

—C'est assez clair.... Il savait que je voulais aller au devant de vous, et le landau qui devait m'emmener s'est trouvé, juste au moment d'atteler, avoir besoin d'une réparation. Est ce naturel ?

" La jument noire est vicieuse. On le sait aux écuries. Elle a déjà causé des malheurs et mort d'homme, chez ses anciens possesseurs. M. de Morailles le savait ; il savait aussi qu'elle ne marche à peu près bien qu'attelée à deux ; il sait qu'en pareil cas c'est toujours un autre cheval qu'on met à la victoria. Et il a ordonné de sortir la jument noire. Est-ce naturel ?

" Enfin, il allait renvoyer Joseph pour ivrognerie. Il savait que cet homme a la main brutale il savait qu'il pouvait faire conduire par un autre cocher, et il confie une bête rétive à un malheureux que l'absinthe hébète ?

Est-ce naturel ?

Jeanne frissonna. L'accent de conviction de son amie l'ébranlait, faisait revivre tout son chagrin de voir Maurice blessé, avait une angoisse qu'elle s'efforçait de repousser.

A continuer.

MORSURE.

En passant devant la demeure de Mme L. Giefers, rue St-Bernard, 1412, hier matin, Perry Baumwhite, un gamin de neuf ans, a été mordu à la jambe par un chien. La blessure de l'enfant a été pansée par le Dr Methe.